

SARL

- * CACES®
- * TRAVAUX PUBLICS
- NACELLE
- * GRUE AUXILIAIRE
- * CARISTE
- * ECHAFAUDAGE
- * VGP
- * PONTS ROULANTS

7 rue Ampère 67120 DUTTLENHEIM Tél. 03 88 44 49 58 Port. 06 28 01 10 73

rousseauformation67@hotmail.fr

PROGRAMME DE FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR SELON LA RECOMMANDATION R431 PORT DES E.P.I ET ANTI-CHUTES

<u>OBJECTIFS</u>: Acquérir les connaissances pratiques, théoriques, techniques et législatives pour être capable de porter un harnais en toute sécurité et dans les meilleures conditions, le système de liaison, les longes, les cordes et ancrages et amarrages.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES: Nous consulter

DUREE DE L'ACTION : 7 heures de formation dispensées sur 1 journée

PUBLIC VISE: personnel travaillant en hauteur occasionnellement ou en continu.

PRE REQUIS: Compréhension du français, aptitude à la visite médicale du travail, âge minimum de 18 ans (art. 12 de l'arrêté du 30 Juillet 1974) des dérogations peuvent être obtenues (voir arrêté du 2 Avril 1976).

<u>LIEU</u>: Sur notre site au 7 rue Ampère 67120 DUTTLENHEIM ou en entreprise sous couvert d'une convention de mise à disposition. Tout matériel mis à disposition pour la formation devra être conforme aux vérifications semestrielles ou annuelles (arrêté du 30 Juillet 1974 art. 16.)

CONTENU DE L'ACTION FORMATION

PROCEDURE THEORIQUE: 2 HEURES EN GROUPE

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE

- Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention : IT, CRAM, médecine du travail, Contrôle périodique obligatoire.
- Connaître les conditions requises pour porter des harnais ainsi que la responsabilité qui en découle.

OBJET DE LA FORMATION

- Identifier les différents harnais et leurs caractéristiques fonctionnelles, en déduire leurs utilisations courantes et leurs limites d'utilisation.
- Favoriser une mise en œuvre efficace des mesures législatives ou réglementaires en vigueur.
- Les risques visés : chutes de hauteur, chutes d'objets et risques liés à la manutention lors de ces travaux en hauteur.
- Savoir définir le choix du système de protection et l'organisation permettant de réaliser l'ensemble des travaux.

1/2

SECURITE

- Effectuer une évaluation préalable pour déterminer les moyens de prévention les mieux adaptés au travail en hauteur y compris les moyens d'accès.
- Organiser le travail en amont en tenant compte du fait que l'utilisateur ne doit jamais travailler seul.
- Choisir du matériel conforme aux normes, adapté à la configuration du site et dont l'utilisation n'entraine pas de risques supplémentaires.
- N'employer que du personnel apte et spécifiquement formé à l'utilisation de système.
- Contrôler l'équipement et les points d'ancrage avant utilisation.
- S'assurer que les vérifications périodiques ont bien été effectuées et les observations suivies d'effet.

PROCEDURE PRATIQUE: 3 HEURES

- Connaître les mesures concernant l'encadrement : L'encadrement doit être formé aux conditions d'utilisation du système d'arrêt de chute et à la procédure d'intervention des secours.
- Être apte à ce type de travaux, être formé et reconnu compétent pour intervenir avec un système antichute.
- Ne jamais intervenir seul, en raison de la nécessité de secourir rapidement.
- Bien connaître le site d'évolution.
- Bien comprendre les consignes.
- Être bien informé des éléments d'ancrage.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Moyens audiovisuels utilisés : Livret de formation
- Un harnais est mis à disposition des stagiaires en fonction de leur nombre, sur une aire appropriée aux mouvements, tous risques étant écartés.
- En cas de besoin particulier spécifique à l'entreprise un complément de formation sera dispensé sur le type de matériel souhaité.

EXAMEN DE CONNAISSANCES

- 2 heures de test.
- Test théorique des connaissances à l'issue de la formation Théorique.
- Tests pratiques de préférence en situation réelle.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de stage, avis sur la délivrance d'une attestation de stage de port du harnais.

EQUIPEMENT A PREVOIR

Harnais de sécurité, longe avec absorbeur d'énergie, chaussures de sécurité, vêtement anti-pluie et bottes de sécurité en cas d'intempérie, gilet rétro réfléchissant, casque avec jugulaire et gants.

PROFIL DU FORMATEUR

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié.

TARIFS: Nous consulter

<u>CONTACT</u>: Virginie FROEHLICHER Tel: 03.88.44.49.58 ou par mail à l'adresse suivante : rousseauformation67@hotmail.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »